Cinquante-quatrième année, No 169. Le numéro : 20 centimes Jeudi 25 juillet 1957.

Nouvelliste VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm
Réclames	35 » »
Mortuaires	30 » »

Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION DE LA VALLÉE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86. C. C. P. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

NON, Monsieur Schnyder pas d'accord !

Dans la Tribune du lecteur, M. Théo Schnyder, dipl. ingénieur et Ancien Président du Grand Conseil, (comme il signe), rompt une lance en faveur de la Place d'armes de Finges. Ses arguments ne manquent pas d'imprévu, ni de saveur, ni de pittoresque... Qu'on en juge !

D'abord, Monsieur l'ingénieur traite les amis de la nature de haut. Il les qualifie de « protecteurs de galets, de fourmis rouges et de sable ». Enfin, voilà un raisonnement définitif et simplet !

Jusqu'à ce jour, je m'étais imaginé que la forêt de Finges représentait une des plus belles parures du pays. Elle attire chaque année des milliers de visiteurs. Elle reste un des rares coins de la plaine valaisanne qui ne soient pas encore industrialisés, commercialisés à outrance, exploités jusqu'à la moelle. Mais cette face du problème ne retient pas l'attention de M. Théo Schnyder, dipl. ingénieur. Ce qui l'intéresse au premier chef, c'est le point de vue des cafetiers de La Souste et de Loèche-Ville. Qui dit caserne, dit soldats. Et tout le monde sait que les soldats passent une partie de leurs loisirs dans les cafés.

C'est ça, la prospérité du pays !

Eh bien, cher Monsieur Schnyder, nous sommes quelques-uns à ne pas être d'accord !

• • •

Avez-vous remarqué avec quelle prédilection le département militaire choisit le Valais, chaque fois qu'il s'agit d'armes bruyantes, pétaradantes ou ronflantes ? Dans la capitale, nous avons les avions à réaction, Dieu merci ! Il y a quelques années, on avait installé à Montana-Crans des batteries antiaériennes. C'était charmant. Les estivants anglais, hollandais ou belges pouvaient entendre, pendant des heures, le crépitement des canons qui tiraient sur des ballonnets. Cela leur faisait un plaisir évident. C'était un rappel du temps de guerre. Justement, ils venaient en Suisse pour l'oublier ! On n'est pas plus psychologue !

Puisqu'il est question de transformer la forêt de Finges en place d'armes, je fais d'autres propositions dans le même ordre d'idées. Le glacier d'Aletsch, par exemple, est le plus grand d'Europe. A quoi servent ces kilomètres de glaces ? A rien. Ils ne sont pas plus utiles que des galets, des fourmis rouges ou du sable ! Que l'on transforme le glacier d'Aletsch en champ de tir. Il servira au moins à quelque chose !

Et le Cervin ! Qu'est-ce que le Cervin ? Un tas de cailloux ! Que l'on installe des canons près des raccards de Zmutt et que l'on tire sur la montagne. Cela fera une belle cible ! Messieurs les Américains, qui ont la manie de photographier le Cervin entre deux trains, pourront se rendre compte du degré de préparation de notre défense nationale. Excellente affaire pour le tourisme et l'armée, ces deux piliers de notre économie.

Mais j'y songe ! Il n'y a pas que des canons, des chars d'assauts et des avions, dans une division. On y trouve également les troupes du génie. Elles sont utiles ces troupes-là. Elles construisent des ponts, des digues, des routes ! Précisément, le Valais est un canton où les torrents sont capricieux, les inondations fréquentes, les chemins coûteux ! Mais les troupes du génie sont cantonnées dans le plateau suisse. On les apprécie fort, de l'autre côté de la Sarine ! Nous, nous avons le privilège de posséder les canons anti-aériens, les blindés et les « Vampires ». Non content de tout ce bruit, un ancien Président du Grand Conseil veut nous gratifier d'une place d'arme à Finges. C'est complet ! Cher Monsieur Schnyder, nous sommes de moins en moins d'accord !

• • •

Et puisque, pour vous, la forêt de Finges ne représente que des galets, des fourmis et du sable, permettez-moi de vous raconter une petite histoire.

Il y avait une fois un paysan qui habitait non loin d'un marais, peuplé de roseaux, de grenouilles et de canards sauvages. Ce terrain perdu, ces hectares incultes, l'empêchaient de dormir. Comme vous, il ne pouvait comprendre que la nature ne soit pas traquée, pressurée, exploitée jusque dans ses derniers retranchements.

Il emprunta donc l'argent dans une banque, acheta le terrain, assécha le marais et le transforma, à force de travail et de ténacité, en un champ rentable. Rentable ? Même pas ! La seule chose qui poussait sur son champ, c'étaient des betteraves, et ces betteraves, il n'arrivait pas à les vendre. Il avait travaillé des années, il s'était endetté pour rien. Par contre, il avait perdu sa bonne humeur. Il vitupérait le gouvernement à longueur de journée, il rendait le monde entier responsable de sa mauvaise spéculation.

Je crains que la transformation de la forêt de Finges en place d'armes ne présente les mêmes inconvénients. Les officiers ne resteront pas nécessairement à La Souste. Les bars de Sierre et de Sion offrent plus d'attraits. Et les soldats n'éprouveront pas un besoin irrésistible de monter à Loèche. C'est haut, Loèche ! Ils préfèreront peut-être boire du vin à la cantine. Si bien que les gens qui poussent le plus à la place d'armes, seront probablement les plus déçus.

Par contre, la forêt de Finges sera irrémédiablement perdue. Pour la reconstituer, ce n'est pas de l'argent qu'il faut, ce sont des siècles !

Et c'est pour cette raison que je vous dis aussi : Non, Monsieur Schnyder, je ne suis pas d'accord !

• • •

Mais, par-dessus les vaines questions d'intérêt, d'argent et de clans, il y a une question de cœur. Vous ne la comprendrez pas, mais je l'exprimerai quand même, tant il est vrai que certaines choses doivent être dites.

La forêt de Finges, c'est un peu de vraie nature, une parcelle de vie authentique au milieu d'un monde frelaté. On y voit le Rhône muser entre les rochers et les lézards se cacher dans les feuilles mortes. On y entend même des oiseaux qui chantent en liberté ! Y a-t-il beaucoup d'oiseaux qui chantent dans les villes tentaculaires ?

Vous dites que, grâce à vous, le fleuve a été mâté, domestiqué, dirigé, enserré entre des digues rectilignes et monotones comme des rails de chemins de fer. Sur deux cents kilomètres, le Rhône file droit, soumis et muselé comme un serf. Il vagabonde encore un peu, dans la forêt de Finges, sur un centième de son parcours valaisan. Est-ce trop ? Dans notre prospérité générale, sommes-nous si pauvres que nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'une forêt et d'un fleuve à l'état brut sur quelques arpents de terre ?

Voulez-vous gérer le Valais comme un usurier gère une fortune ? Plus un buisson, plus un cours d'eau, plus un arbre qui ne soit strictement utilitaire ! Vos études d'ingénieur diplômé vous ont-elles desséché au point qu'à la place du cœur, vous n'avez plus qu'une machine à calculer ? Et quand le bois de Finges ne sera plus qu'une vaste caserne, quand les détonations des bazukas et le grincement des blindés auront tout submergé, qu'aurez-vous de plus ?

Monsieur l'Ancien Président du Grand Conseil, ne pouvez-vous plus entendre le chant d'un grilon ou le trille d'un merle sans le crépitement d'un fusil-mitrailleur ?

Mais il y a mieux. Vous écrivez sans sourciller :

« Dans toute cette discussion sur la forêt de Finges, c'est la bourgeoisie et la municipalité de Loèche-Ville et M. Weber (de Zoug) qui ont droit au chapitre. Nous autres, n'avons pas à nous en mêler ».

Vraiment ? C'est ça, la liberté tant vantée du citoyen suisse ?

Parce qu'une commune et un particulier ont intérêt à vendre un des plus beaux coins du pays, nous n'avons plus qu'à nous taire ?

La liberté du peuple suisse, cela consiste à se prosterner devant le coffre-fort ?

Non, Monsieur ! Les intérêts de Loèche-Ville sont une chose. Mais le visage, la personnalité de ce pays en sont une autre ! Que nous restera-t-il, quand les mercantis de tout acabit auront vendu ce pays à l'encan ? La Forêt de Finges n'appartient ni à la Bourgeoisie de Loèche, ni à M. Weber (de Zoug). Elle appartient à tous les hommes qui aiment et défendent leur pays. Et c'est pour cette raison que je me permets de vous répéter un fois de plus :

Monsieur Schnyder, je ne suis pas d'accord !

Jean DAETWYLER.

Finances, notre souci

Le délégué à la défense nationale communique :

Au 1er avril de cette année, les taux d'escompte pour les crédits destinés au financement de stocks obligatoires ont été portée de 1 1/2 à 1 3/4 % pour les réserves obligatoires de denrées alimentaires et matières fourragères et à 2 % pour les autres réserves obligatoires. Depuis lors, l'écart entre ces taux et le taux d'intérêt pour les crédits bancaires ordinaires s'est accusé. Parallèlement, les intérêts débiteurs sur les fonds confiés aux banques à long terme ont été élevés de 1 1/2 à 2 1/2 %.

Cette évolution a amené les banques à envisager un nouveau relèvement des taux d'escompte applicables aux crédits destinés au financement de réserves obligatoires : à cet effet, elles se sont adressées au Département fédéral de l'économie publique qui n'a pas pu contester les arguments dont elles se prévalaient. Il a cependant fait comprendre aux banques qu'il y avait lieu de tenir compte, dans leurs revendications, du rôle important que jouent les réserves obligatoires pour la préparation de la défense nationale économique et de l'influence que les charges d'intérêt exercent sur les prix, notamment sur ceux des denrées alimentaires et des matières fourragères.

Dès le 25 juillet 1957, les taux d'escompte des effets émis en liaison avec le financement de stocks obligatoires seront portés à 2 % pour les réserves obligatoires de denrées alimentaires et matières fourragères et à 2 1/2 % pour toutes les autres réserves obligatoires. La Banque Nationale Suisse adoptera aussi les mêmes taux pour l'escompte des effets dont il s'agit.

Même les nouveaux taux, comparés à ceux qui sont en usage pour d'autres crédits bancaires, restent minimes et témoignent de la compréhension des banques à l'égard des exigences de la défense nationale économique. Il n'est du reste guère probable qu'un relèvement de 1/4 % des frais d'intérêt pour les réserves obligatoires de denrées alimentaires et matières fourragères sera suivie d'une hausse de prix à la consommation, attendu que les frais d'intérêt ne constituent qu'une infime partie des coûts de revient.

Si Sacha Guitry m'était conté

Le célèbre auteur et acteur Sacha Guitry, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi, à 3 h. 20, à son domicile parisien.

Alexandre-Georges Guitry, plus connu sous le nom de Sacha Guitry, est né le 21 février 1885 à Saint-Petersbourg, où son père, le grand comédien Lucien Guitry, jouait au théâtre Michel depuis quelques années. Sa mère, Renée de Pont-Jest lui avait dit : « J'ai peur que tu te maries en 6e et que tu meures en 6e » car à 16 ans, il était au collège un cancre qui redoublait éternellement la même classe.

Mais il avait hérité de son père la passion du théâtre, passion encore accrue dès son plus jeune âge par la fréquentation des coulisses.

A 5 ans, il débutait sur les planches dans une pantomine où il incarnait « Pierrot fils » aux côtés de son père. Il joua ensuite sous le nom de Lorcey dans « Hernani » (pas le rôle principal), dans l'« Escalade » de Maurice Donnay et « La bonne Hélène » de Jules Lemaître.

Le 15 avril 1902, à 17 ans, il faisait représenter au théâtre des Mathurins sa première pièce : « Le page ». A 23 ans, il avait déjà donné douze pièces, publié un roman et un album de caricatures.

En 1911, « Le veilleur de nuit », le consacre comme grand auteur dramatique. C'était sa 21e pièce. Il continua sur le même rythme et c'est à quelque cent trente que se monte aujourd'hui le nombre de ses œuvres dramatiques. La plupart ont été interprétées par lui. On peut citer parmi les plus célèbres « La pélerine écossaise », « Faisons un rêve », « L'illusionniste », « Debureau », « Pasteur », « Mozart », « Désiré », « Mon père avait raison », « Jean de la Fontaine », etc.

Plusieurs sont entrées au répertoire de la Comédie Française, notamment « La jalousie », pièce en trois actes, et un lever de rideau que créèrent Berthe Cerny et Maurice de Feraudy.

Mis à part un film d'amateur d'ailleurs très émouvant, intitulé « Ceux de chez nous », dont les interprètes étaient Renoir, Degas, Rodin, Saint-Saëns, Sarah Bernhardt, Monet, Clémenceau, il fit ses débuts de cinéaste avec « Le roman d'un tricheur », où, pour la première fois, le dialogue était remplacé tout entier, par un commentaire.

Suivirent « Les perles de la couronne », « Remontons les Champs-Elysées », et l'adaptation de nombre de ses pièces, « Faisons un rêve », « Mon père avait raison », « Quadrille », « Le nouveau Testatment », etc.

De sa production d'après-guerre on retiendra surtout les films à grand spectacle : « Si Versailles m'était conté » (1954), « Napoléon » (1954), « Si Paris nous était conté » (1955). Les derniers furent « Assassins et voleurs » (1956) et « Les trois font la paire » (1957) qu'il conçut, mais ne put réaliser lui-même.

Le 28 juin 1939 Sacha Guitry fut élu membre de l'Académie Goncourt, en remplacement de Pol Neveux. Il poursuivit ses activités pendant la guerre. Aussi fut-il, à la Libération, accusé d'avoir témoigné trop de sympathie aux Allemands. Arrêté le 23 août 1944, il fut incarcéré au Vélodrome d'Hiver, puis au camp de Drancy. Son procès, qui fit grand bruit, et suscita de nombreuses controverses, se termina par une mise en liberté provisoire le 13 novembre 1944, et plus tard par un non-lieu.

Toutefois il dut donner sa démission de l'Académie Goncourt, et des incidents marquèrent sa rentrée au théâtre dans « Le diable boiteux » en janvier 1948. Sacha Guitry d'ailleurs n'a pas cessé depuis la guerre de défrayer la chronique parisienne. D'abord par le divorce qui le sépara de

Suite en 2e page.

sa quatrième femme, Geneviève de Sereville — il avait épousé auparavant Charlotte Lyses, Yvonne Printemps et Jacqueline Delubac, toutes trois actrices — et son cinquième mariage avec Lana Marconi, interprète de ses nouvelles pièces. Il n'a pas renoncé pour autant à écrire, mais la maladie le force à interrompre les représentations de sa dernière pièce, « Tu m'as sauvé la vie ». En janvier 1951, il devait subir une intervention chirurgicale.

Type achevé de l'auteur-acteur, Sacha Guitry, en outre a publié des livres de souvenirs. Il avait transformé son hôtel particulier du Champ de Mars en un musée où voisinent chefs-d'œuvre de l'impressionisme, sculptures de Rodin, éditions originales de Molière, souvenirs historiques. Il est commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de plusieurs décorations étrangères.

ALGÉRIE

Lourdes condamnations dans le procès des « progressistes »

Le Tribunal permanent des forces armées a rendu mardi son arrêt dans le procès des « progressistes ».

Deux des accusés ont été condamnés à des peines de prison de 10 ans. Quatre autres ont été condamnés à 5 ans de prison, dont deux avec sursis.

Sept autres peines de prison s'échelonnant de deux ans à un an et dix autres à des peines de deux à trois ans avec sursis. Neuf inculpés ont été relaxés. Deux inculpés en fuite ont été condamnés par contumace à des peines de dix ans et un an de prison.

AUTRICHE

Le Danube sort de son lit

Le Danube et ses affluents accusent actuellement une forte crue. Plusieurs villages autrichiens sont devenus des îles du Danube. Les basquartiers de Melk, à 80 km. à l'ouest de Vienne, ont notamment été inondés. Des familles de Passau, la ville frontière de Bavière, lieu de jonction du Danube et de l'Inn, ont déjà été évacuées. L'Inn monte régulièrement de 7,5 cm. à l'heure. Dans les environs de Melk, un homme a été englouti par une rivière en crue. En Haute-Autriche et dans la région de Salzbourg, des ponts de bois ont été emportés. La voie de chemin de fer a été coupée en maints endroits. Le trafic sur le Danube a été suspendu.

USA

Des crédits pour la défense américaine

La Chambre des Représentants a approuvé mercredi un projet de loi qui accorde 35 759 850 000 dollars de crédits au Département de la défense des Etats-Unis pour l'année fiscale qui a commencé le 1er juillet et prendra fin le 30 juin 1958.

Ce montant est le résultat d'un compromis entre deux sommes différentes approuvées antérieurement l'une par la Chambre — 33 562 725 000 dollars — l'autre par le Sénat — 33 milliards 334 229 000 dollars.

Les crédits de 33 759 850 000 dollars qui devront encore être approouvés par le Sénat sont répartis comme suit entre les diverses armes :

15 930 220 000 dollars pour l'aviation;
9 866 355 000 dollars pour la marine ;
7 264 550 000 dollars pour l'armée.

Le solde servira au financement de projets entrepris en commun par les trois armes.

dans les cantons

Les comptes de la Confédération

Le compte financier de la Confédération présente pour le 1er semestre 1957 avec 783 millions de dépenses et 1 182 millions de recettes, un excédent de recettes de 399 millions.

Les dépenses restent dans les limites de celles de l'année passée. Elles atteignent 783 millions, alors que les recettes ont diminué de 55 millions environ pendant la même période.

ARGOVIE

Un enfant meurt empoisonné

Le petit Marcel Meier, âgé de 3 ans, a avalé une certaine quantité de somnifères qu'il avait dérobé à sa mère. Il est décédé des suites d'un empoisonnement sans s'être réveillé.

Un incomparable « Brelan »

Citrolo
Oranjo
Abricolo

(marques déposées)

Délicieuses boissons au jus de fruits préparées par

MORAND — Martigny

Les Vous pouvez obtenir

BONS D'ESSENCE

POUR LA FRANCE

auprès de la

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

SION MONTHEY SAXON

Change pour tous pays

GRISONS

Haute-Engadine

Chute d'un avion : un mort — trois blessés

Mercredi, vers 12 h. 30, un avion bi-moteur de la direction des mensurations cadastrales s'est abattu d'une faible hauteur près de la « Puntchamues-Ch », à quelque 10 km. de l'aérodrome de Samedan, d'où il s'était envolé. A bord de l'appareil se trouvaient trois hommes, dont l'un a été tué, un autre est grièvement blessé et le troisième, le mécanicien, légèrement blessé.

Communiqué officiel

Le Département fédéral de justice et police communique :

Un avion bimoteur de la direction des mensurations cadastrales du Département fédéral de justice et police s'est abattu mercredi, 24 juillet 1957, à 12 h. 18, lors d'un vol de mensurations, près de la Punt Chamues-Ch, peu après son envol de la place d'aviation de Samedan. Au nombre des trois occupants, M. Ulrich Frischknecht, né en 1901, fonctionnaire technique à la direction des mensurations cadastrales, a été tué, le pilote M. Karl Wipfli, fonctionnaire technique à la même direction, fut grièvement blessé, tandis que le mécanicien, M. Eugen Meier, de la direction des aérodromes militaires, est légèrement atteint. L'Office fédéral de l'air a immédiatement ouvert une enquête. D'autres informations suivront.

spectacles concerts conférences

Je plaide non coupable au Corso

Jusqu'à dimanche le Corso présente une grande réalisation française : « Je plaide non coupable ». Crime passionnel ou règlement de comptes ? Une passionnante énigme judiciaire dont l'action poignante vous conduit de la Cour d'assises de Londres aux pittoresques paysages de Provence. Interprété par Andrée Debar, l'accusée qui joue sa tête... Barbara Laage, étrange, fascinante, alliée ou ennemie ?... Frank Villard, viril, courageux devant les pires dangers. Toutes les preuves sont contre elle, tout l'accable et pourtant... Est-elle une innocente victime ou une criminelle? Vous le saurez en venant voir « Je plaide non coupable ».

Jusqu'à dimanche (dimanche matinée à 14 h. 30). Location 6 16 22.

Un très grand film français à l'Etoile

Jusqu'à dimanche 28 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30).

Un film dur, âpre, implacable... mais plein d'espoir !

LA LOI DES RUES

réalisé d'après le célèbre roman d'Auguste le Breton, avec Raymond Pellegrin, Silvana Pampanini, Fernand Ledoux, Jean Gaven et Jean-Louis Trintignant.

C'est un film d'une criante vérité, d'une atmosphère qui fait mal !...

Interdit sous 18 ans.

Dimanche 28 à 17 h., lundi 29 et mardi 30.

Sydney Chaplin dans un formidable « policier » anglais... Un grand film de « suspense » et d'action

PIEGE POUR UNE CANAILLE

Un classique du genre... Vous en aurez le souffle coupé !

Cinéma Rex — Saxon

Jeudi 25

Une seule séance avec le film d'espionnage des plus passionnants :

MISSION A TANGER

avec Raymond Rouleau et Gaby Sylvia.

Du vendredi 26 au dimanche 28.

Tourné pour la grande partie à Paris, voici un grand film américain, plus profond et émouvant que tout ce que l'on a vu depuis le « Pont de Waterloo » :

LA DERNIERE FOIS QUE J'AI VU PARIS

avec Elizabeth Taylor, Van Johnson, Walter Pidgeon, Donna Reed et Eva Gabor. **En Technicolor.**

La plaquette de bronze à ruban rouge et blanc que nous porterons à la boutonnière le jour de la Fête nationale symbolise notre amour du pays et notre solidarité confédérale. Elle marque aussi notre reconnaissance d'être les citoyens d'un pays libre. Cette année, l'insigne sera vendu au bénéfice des institutions vouées au soin des malades et à la lutte contre le cancer : l'esprit d'entraide est une des formes du patriotisme.

Cinéma d'Ardon

LA BELLE OTERO

La belle Otero qui vit à ses pieds les admirateurs du monde entier est incarnée ici par la prestigieuse Maria Félix. Elle fait revivre la « Belle Epoque » dans ce grand film français en couleurs ; un spectacle où la gaieté, l'esprit et l'émotion le disputent à la somptuosité.

Samedi 27 et dimanche 28 à 20 h. 45.

Abonnez-vous au Nouvelliste

XXe siècle : "Sensationnel"

Jadis, l'homme, pourtant déjà traqué par la rapidité, préférait penser plutôt qu'éprouver.

Les phrases du XVIIe siècle sont longues, ardues, compliquées. La rhétorique ne laisse rien au hasard dans les diverses expressions des idées. L'empire des mots alignés en une savante syntaxe est intact encore. Molière, Racine, Corneille, Pascal, La Bruyère, Boileau, La Fontaine sont de l'époque où la pensée cherche sans cesse à s'amplifier par la forme qui l'exprime, où la technique littéraire même du romancier, du conteur, du poète est ainsi faite qu'elle impose au lecteur un devoir de recréation, de compréhension. Tout est encore sujet, dans cette littérature, à réflexion par l'intelligence.

Cédant au vertige général, les mots tout puissants de la civilisation du livre commencent à se recroquevilder. La phrase devient nerveuse, concise. Et pourtant l'on a beaucoup de choses à dire, en ce XVIIIe siècle de Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu. La subite recherche de grandeur et de vérité du siècle de l'Esprit des Lois rend l'expression littéraire âpre et piquante. En marge des lettres, le machinisme naissant révèle la primauté de la sensation sur la pensée, de même que la philosophie ambiante. Tout concourt dès lors à contraindre progressivement la pensée à s'abaisser à des formes d'expression qui excluent toute phraséologie. Le verbe gagne en pouvoir de suggestion ce qu'il avait perdu en puissance descriptive.

Le signe de ralliement du XXe siècle est à la compression artificielle des mots et des idées. L'œil et l'esprit ne vont plus à la rencontre des textes, des phrases : ce sont eux qui les abordent maintenant. « Le signe fait balle sur la rétine » et tout est prétexte, dans notre vie, à nous organiser autour de sensations élémentaires : « feu rouge », « attention Ecole », « danger », « hôpital, silence ». — Diffusion généralisée des « Digests » et des « Pictures » ou « cartoons », dans lesquels l'adjonction d'images permet de ne garder que quelques phrases ramenées à leur plus simple expression :

« Ooooooowh », « Uuuuuuugh ».

Tout est en fonction des sens, dont les innombrables slogans publicitaires avivent sans désemparer l'intérêt tiédi. Tout se résume à l'abréviation au signe : autrefois, l'on disait S.D.N. pour Société des Nations. Aujourd'hui, l'on juge superflus les points séparant ces lettres. L'on dira ainsi : ONU, UNESCO, LAMA.... On pétrit les suites de lettres séparées en une seule articulation continue. Les exemples abondent ici. Il ne s'agit plus de comprendre : pour ce faire, il suffit de percevoir.

Puissance et dirigisme des mots, violence des perceptions, capture infaillible des sensations sont là qui, automatiquement, mettent en branle les ressources de nos instincts. Est-ce à dire que l'homme du XXe siècle voit s'émousser son capital de sensibilité personnelle ? Il serait peut-être plus juste de constater que se rétrécit chaque jour davantage la marge d'existence et de liberté individuelles que la Société et ses sphères consentent à ses membres. Ce siècle est « sensationnel ».

Pierre de Chastonay.

Château de Nyon

1er juin - 15 septembre

EXPOSITION

TRÉSORS DU GRAND SIÈCLE LOUIS XIV

Ouvert tous les jours. Visites commentées chaque soir à 20 h. 30

Traduction inédite de M. le chanoine Marcel MICHELET *du célèbre roman de Manzoni « I promessi sposi »* 123

Ils ne manquaient pas de solliciter dans leur difficultés le secours d'un tel auxiliaire ; dérober eût été pour lui déchoir de sa réputation, manquer son but. Ainsi, tant pour son compte que pour le compte d'autrui, il fit si bien que, ni son nom ni sa famille ni ses amis ni son audace ne pouvant plus le protéger contre les condamnations publiques et contre tant de puissantes animosités, il dut s'y soumettre et sortir de l'Etat.

Finalement (on ne sait après combien de temps), soit que le ban fût levé, soit par quelque puissante intercession, soit encore que l'audace de cet homme lui tînt lieu d'immunité, il rentra. Non pas toutefois à Milan, mais dans un château voisin du territoire bergamasque, alors vénitien comme chacun le sait. « Cette maison, dit Ripamonte, était une officine de mandats sanguinaires. Serviteurs dont la tête était mise à prix et qui avaient pour métier de couper des têtes ». Outre cette belle famille domestique, il en avait une autre composée de sujets semblables, dispersés, postés en sentinelles à différents points des deux territoires, et toujours à ses ordres.

Tous les tyrans, des lieues à la ronde, avaient dû choisir entre l'amitié et l'inimitié de ce super-tyran.

Ceux qui avaient tort recouraient à lui pour avoir raison et ceux qui avaient raison, pour s'assurer exclusivement un si grand patronage. Ordinairement, sa puissance était au service de volontés méchantes, de satisfactions atroces, d'orgueilleux caprices. Mais les usages les plus divers de cette force produisaient toujours le même effet : imprimer dans les esprits une grande idée de ce qu'il pouvait en dépit de l'équité et de l'iniquité, ces deux choses qui mettent tant d'obstacles à la volonté des hommes et les font si souvent reculer.

La renommée des tyrans ordinaires se restreignait à un secteur. Chaque district avait les siens, et ils se ressemblaient si bien que c'était inutile de s'occuper de ceux qu'on n'avait pas à dos. Mais la renommée du nôtre couvrait depuis longtemps tout le Milanais.

Chaque tyran pouvait être un de ses affidés, chaque malandrin un de ses sicaires ; l'incertitude accroissait la terreur. Lorsqu'on voyait apparaître une figure de *bravo* plus féroce ou qu'un crime énorme se commettait dont on ne savait indiquer ou deviner l'auteur, on murmurait le nom de cet homme que nous, grâce à cette sacrée circonspection des auteurs, sommes contraints à appeler le chevalier Sans Nom.

De son vieux castel au petit palais de don Rodrigo il n'y avait pas plus de sept milles et ce dernier, devenu patron et tyran, vit tout de suite qu'à si faible distance d'un tel personnage il n'était pas possible d'exercer son métier sans en venir aux prises ou se mettre d'accord avec lui. Il avait donc fait ses avances et était devenu son ami, à la manière de tous les autres, s'entend. Il lui avait rendu plus d'un service et chaque fois reçu promesse de revanche. Il mettait cependant beaucoup de soin à cacher cette amitié. Don Rodrigo voulait être un tyran, mais non un tyran sauvage. La profession était pour lui un moyen, non un but. Il voulait demeurer librement en ville, jouir des avantages de la liberté et des honneurs de la vie civile. Une liaison avec un notoire ennemi de la force publique ne lui faisait certainement pas bon jeu, le desservait même auprès de l'oncle comte. Mais ce peu d'amitié qu'il n'était pas possible de cacher pouvait passer comme relation indispensable avec un homme dont l'inimitié était trop dangereuse. Elle avait donc l'excuse de la nécessité.

Un matin, Rodrigo sortit donc à cheval en équipage de chasse, avec une escorte de *bravi* à pieds : le Gris à l'étrier et quatre autres à la queue, et se dirigea vers le castel du chevalier Sans Nom.

CHAPITRE XX

De ce qui se passait dans l'âme du chevalier Sans Nom

Le château du chevalier Sans Nom dominait une vallée étroite et sombre, à la cime d'un éperon rocheux, le long d'une âpre chaîne de montagnes. Le côté de la vallée était seul praticable : une pente raide mais unie et continue, dont la partie inférieure s'adoucissait en campagnes parsemées de villas. Plus bas encore, un lit de cailloux où court un filet d'eau ou un terrible torrent selon la saison, et qui servait de frontière entre les deux Etats. Les pentes d'en face ont elles aussi un peu de terres cultivée ; le reste n'est que roches, pierres, ravins aux rares touffes de buissons dans les trous ou sur les crêtes.

(A suivre).

Cinémas

ETOILE Martigny

Jusqu'à dimanche 28 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30)
Un grand succès français
LA LOI DES RUES
avec Raymond Pellegrin et Silvana Pampanini (Interdit sous 18 ans).
Dimanche 28 à 17 heures
lundi 29 et mardi 30
Sydney Chaplin, dans un grand film de « suspense »
PIEGE POUR UNE CANAILLE

CORSO Martigny

Jusqu'à dimanche (14.30 et 20.30)
FRANK VILLARD, BARBARA LAAGE, ANDREE DEBAR dans
JE PLAIDE NON COUPABLE
Toutes les preuves sont contre elle, tout l'accuse et pourtant...

MONTHEOLO Monthey
Tél. 4 22 60

Gary Cooper — Burt Lancaster
dans un film d'action d'une étrange ampleur
VERA-CRUZ
Un CINEMASCOPE bouleversant
Dimanche, à 17 h. :
CARGO EN FLAMMES

Cinéma PLAZA Monthey
Tél. 4 22 90

Venez découvrir Paris en compagnie de Robert Lamoureux — Betsy Blair
RENCONTRE A PARIS
Une délicieuse histoire d'amour, fine et spirituelle !

CINE ROXY St-Maurice

Jeudi 25 juillet
Dimanche 28 juillet, à 17 h.
LA FEMME AU VOILE BLEU
Une femme lutte avec courage et affronte tous les obstacles parfois injustes de la vie. Avec **Jane Wymann** et **Charles Laughton.**
Du vendredi 26 au dimanche 28 juillet.
Dimanche séances à 14 h. 30 et 20 h. 30.
LES FRUITS SAUVAGES
Les fruits sauvages ont l'âge du printemps, la couleur de la vie, les reflets du soleil. C'est la touchante idylle de deux cœurs que rien au monde ne peut séparer.
Avec **Estella Blain, Georges Chamarat, Evelyn Ker.**
Interdit en-dessous de 18 ans.
Mercredi 31 juillet.
NOUS LES BRUTES
(Noi cannibali)
Un film où se déchaînent toutes les passions humaines Une production vraiment réaliste.
Avec **Silvana Pampanini, Folco Lulli.**

CINE REX Bex

Dimanche 28 juillet, à 17 h.
LA CABANE DU PECHE
L'histoire vraie des gens de la Palude au tempérament du Sud. Avec **Ermanno Randi, Liliana Tellini.**
Du jeudi 25 au dimanche 28 juillet
Dimanche séances à 14 h. 30 et 20 h. 30.
AGENCE MATRIMONIALE
Un film vivant, d'une vérité un peu cruelle. Etrange, audacieux, comique, parfois émouvant, toujours véridique.
Avec **Bernard Blier, Michèle Alfa.**
Mardi 30 et mercredi 31 juillet.
FRIC-FRAC
Un policier pas comme les autres. Dans ce film on ne tue personne mais vous risquez de mourir de rire... par le célèbre trio **Fernandel, Michel Simon, Arletty.**

REX Saxon

Jeudi 25
Le passionnant film français d'espionnage
MISSION A TANGER
Du vendredi 26 au dimanche 28
Une émouvante histoire
LA DERNIERE FOIS QUE J'AI VU PARIS
avec Elizabeth Taylor
En Technicolor

CINEMA Ardon

La belle et troublante « Maria Felix » dans
LA BELLE OTERO
un somptueux spectacle **en couleurs** où règnent la gaîté, l'esprit et l'émotion.
Samedi 27 — dimanche 28
20 h. 45

Entreprise commerciale à Genève cherche
deux aides-comptables
(hommes ou dames)
connaissant si possible la machine National.
Offres détaillées avec curriculum vitae, références et prétentions, ainsi que date d'entrée possible sous chiffre **W 7777 X à Publicitas Genève.**

Société Centrale de Laiterie - Monthey

Lait pasteurisé et homogénéisé

Frais tous les jours

La boisson idéale pendant les chaleurs

DEMOLITION

A VENDRE : portes et fenêtres diverses, barrières balcon en fonte, faces d'armoire et de buffet de cuisine, éviers et égouttoirs en grès. **GLACES ET PORTES POUR MAGASINS, PARQUETS, ASCENSEURS, 2 INSTALLATIONS COMPLETES DE CHAUFFAGE AU MAZOUT, etc.**

Chantier Magasins Frey, Grd-Pont 16-8, Lausanne. Entr. P. Vonlanden. Tél. 24.12.88.

MANOEUVRES

On engagerait quelques bons manœuvres.
S'adresser à Entreprise Louis Biollay, Massongex. Tél. (025) 5 24 07).

AVANTAGEUX
Saucisses mi-porc
par 5 kg. Fr. 3.60 le kg. Envoi contre remboursement franco. **Boucherie Girardet, route Aloïs Fauquex, Lausanne.**

Offre spéciale à enlever de suite :
Un lot de belles
chambres à coucher
comprenant :
2 lits jumeaux, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit.
Cédées à 1 350 francs. Payement comptant.
Superbe chambre à coucher avec literie, valeur 4 250 francs, à vendre cause rupture de contrat. Cédée à 2 500 francs. Payement comptant.
Werlen Ameublement, Bex. Tél. 5 22 51.
Téléphone (022) 25 02 88

Chassé par la vie quotidienne, harcelé dans ses occupations professionnelles, l'homme recherche au foyer la quiétude et la douce chaleur. Est-il une matière qui réponde mieux que le bois à cet intime besoin de l'être ?

La construction en bois est
saine, confortable, économique

Lignum, Union suisse en faveur du bois, Neuchâtel

La Droguerie Centrale
JEAN MARCLAY
à Monthey
sera fermée
pour cause de congé du 29 juillet au 4 août. Le service est assuré par la droguerie
Paul Marclay

Actions et Obligations
suisses et étrangères
Négociations aux meilleures conditions
NEAC S. A.
Tél. (022) 32.16.10
1, Pl. St-Gervais
Genève
Bulletin mensuel gratuit

---

0 72 b

Du temps pour les visites même le jour de lessive !

...grâce à OMO qui travaille pour vous pendant la nuit!

Trempez la veille votre linge dans un bain d'OMO et vous gagnerez un temps précieux! OMO travaille la nuit intensivement: il détache la saleté des tissus et la dissout. Avec OMO, le produit à tremper par excellence, vous faites votre lessive en moitié moins de temps.
De plus il confère à votre linge et à votre buanderie un parfum agréable et rafraîchissant.

AVEC OMO TREMPÉ EST A MOITIÉ LAVÉ!

CONVOCATION
Alphonse ORSAT, Société anonyme
Martigny-Ville

Il est rappelé à Messieurs les actionnaires la convocation à
samedi 27 juillet 1957, à 16 heures
l'assemblée générale ordinaire pour
Ordre du jour statutaire, dans les locaux de la maison à Martigny-Ville.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

LE TRANSPORTEUR SUR MESURE

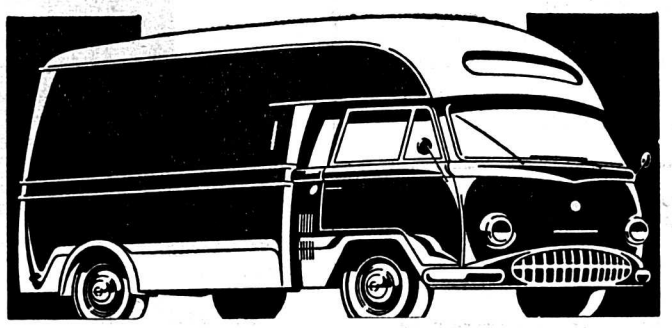

Fourgon à partir de Fr. 7850.—

TEMPO l'a construit pour vous

WIKING
2/17 CV C. U. : 750-1000 kg.

MATADOR 4 temps
6/40 CV ou 8/50 CV C. U. : 1500 kg.

GARAGE DES GONELLES - CORSEAUX-VEVEY
Distributeur : Vaud - Valais - Fribourg : Th. Hänni *Téléphone (021) 5 21 74*

Budget restreint mange à sa faim
dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

Restaurant DSR
« Le Carillon »
Rue du Rhône — MARTIGNY
OUVERTURE le 29 juillet 1957
Repas self-service Fr. 2.20
Repas à l'emporter

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

Piscine de Martigny

Match Espagne-Suisse de plongeons

Composition des équipes :

Espagne. — Tremplin : Jaime Muntan, Fermin Martinez. Haut vol : Manuel Peytavi, Jaime Muntan.

Suisse. — Tremplin : Ryser Werner, Sigrist Fritz. Haut vol : Meyer Gustave, Berger Ernst.

Chef du jury : Ernest Wacker, de Monthey.

Riddes

Le dessus du panier de troisième ligue

Dimanche se rencontreront sur le terrain de Riddes quatre équipes de football dont les derbies attirent chaque fois depuis plus de 10 ans une foule de spectateurs. Et c'est bien dans une ambiance de derby que se dérouleront les matches de ce tournoi.

Saxon et Leytron ont fait une belle saison dans le groupe du Bas de 3e ligue. Nos lecteurs se souviennent de la lutte épique qui opposa Leytron et Vernayaz en tête du classement Cette dernière équipe remporta finalement la première place sans que son adversaire déméritât nullement .Quant à Saxon, son classement est plus qu'honorable.

Chamoson et Riddes se sont classés respectivement 2e et 3e dans le groupe du Haut, prouvant ainsi leur incontestable valeur.

Le tournoi de dimanche sera donc la confrontation d'équipes également bien placées dans l'un et l'autre groupe.

Ce sera aussi un banc d'essai : les dirigeants de chaque club engageront pour la première fois ceux que le jeu de transferts leur a accordés. Dans chacune de ces équipes en effet brillera pendant la saison prochaine un grand nom du football valaisan: Simili à Chamoson, Warpelin à Leytron, Gard à Saxon, et à Riddes Meunier, durant 15 ans titulaire de la première équipe du Martigny-Sports.

Tout annonce donc une après-midi consacrée à un football de qualité et la compétition sera d'autant plus grande que de nombreux prix et coupes récompenseront vainqueurs... et vaincus.

Le challenge attribué à l'équipe victorieuse trois fois en cinq ans est provisoirement entre les mains de Chamoson. Mais la valeur de ces équipes semble assez égale pour exclure la possibilité de se choisir un favori. Un seul moyen de connaître l'issue de ce beau tournoi : y assister en nombre, dès 13 h. où le coup d'envoi du premier match sera donné.

Les sports en Haut-Valais

Athlétisme : Lors d'un essai pour le championnat suisse interclubs catégorie C, la SFG Viège a obtenu le total de 4 788 points, ce qui lui vaut d'être classée au 7e rang du classement intermédiaire. Ce résultat a été obtenu dans des conditions atmosphériques difficiles — fort vent, pluie par intermittence —, et de plus, quelques chevronnés n'ont pas pu s'aligner. Le meilleur résultat consistait le 800 m de Wenger Otto en 2' 01", meilleure performance valaisanne, mais qui ne pourra pas être homologué, parce que couru sur route. A noter encore les 6.10 m de saut en longueur de Zmilacher. Voici d'ailleurs ces résultats :

100 m : Kalb Heinz, 12" ; Zmilacher, 12" 1 ; 800 m : Wenger Otto, 2' 01' ; Poids : Wenger Otto, 10,93 m ; 8 000 m : Wenger Otto, 9' 47"; Heinzmann Uli, 9' 48" 9 ; Saut en hauteur : Zmilacher : 6, 10 m ; Disque : Salzmann Walter, 33,56 m ; Javelot : Truffer Otto, 45,82 m ; Relais 4x100 m : 49' 2. Total : 4 788 points.

Un deuxième essai sera organisé sous peu, avec la participation de la section de Naters, qui s'alignera avec le champion romand René Zyrd. Viège ne pourra pas s'aligner au complet à cette occasion, le sauteur Zmilacher étant parti au service.

Football : Pour la saison prochaine deux équipes haut-valaisannes participeront au championnat suisse de deuxième ligue. En effet à côté de Viège jouera Rarogne, nouvellement promu. Rarogne pratique un football simple, mais direct, dont le but principal est de marquer des buts, et non d'en recevoir.

C'est une équipe qui fera plaisir à voir et nous ne doutons pas qu'elle se colportera très bien dans son nouvel entourage. Point fort de cette formation est certainement Troger Peter, qui évolua deux ans avec le F.C. Sion, et à qui revient une grande part des succès obtenus lors de la dernière saison. L'équipe fanion ne sera que peu modifiée pour la saison prochaine, puisqu'on n'enregistre qu'un seul départ — Buhmann Peter au FC Brigue — et le retour du junior Troger Albert du FC Sion. L'équipe réserve jouera en 4e ligue, tandis qu'une équipe juniors est pour la 1ère fois inscrite.

Voici d'ailleurs la liste des joueurs disponible pour la 1ère équipe :

Gardien : Imboden Armand ;
Arrières : Bumann Hermann, Zurbriggen Bruno ;
Demis : Bregy Lukas, Bregy Armand, Werlen Fritz ;
Avants: Troger Ernest, Troger Peter, Proger Moritz, Troger Albert, Troger Adolf et Imboden Peter.

Le FC Viège a entrepris des démarches auprès de différents joueurs pour renforcer son équipe en vue de la saison à venir. Mais ces pourparlers n'ont pas obtenu les résultats espérés. Seul Blatter (F.C. Sierre) retourne dans son club. Par contre il n'y a eu aucun départ de qualité. Le gardien Wyer, qui était en pourparlers avec le Lausanne-Sports reste finalement fidèle à ses couleurs. L'entraînement sera de nouveau confié au capitaine Louis Imstepf, qui dirigera un camp d'été de 5 jours au mois d'août à Oberwald. Voici le contingent des joueurs :

Gardiens : Wyer Léo, Andereggen Josef ;
Arrières : Imstepf Louis, Mazotti Louis, Wasmer Albert ;
Demis : Gori, Müller Louis, Heinzmann Richard, Albrecht René ;
Avants : Lerjen Werner, Pfammater Bruno et Ewald, Blatter Sepp, Albrecht Hubert, Imstepf Peter.

Bajo.

†

Monsieur **Maurice MORISOD** et sa famille, à Vérossaz, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à leur grand deuil.

Genève

L'ensemble de chant et de danse de Bucarest

Quand ils sont de qualité, les spectacles folkloriques sont toujours très appréciés et un public très dense a toujours assisté chez nous à ces représentations quand elles étaient données par des ensembles comme les ballets Beriozka ou le corps de danse populaire de Budapest que l'on vit ces années dernières sur la scène de La Grange. Il faut porter au crédit des organisateurs des Fêtes de Genève de faire un effort spécial dans ce sens, et cette année encore les soirées du vendredi 9 et du dimanche 11 août nous permettrons d'applaudir aux productions de très nombreux ensembles venus de l'étranger.

Parmi ceux-ci l'ensemble folklorique de chant et de danse du Conseil populaire de la Ville de Bucarest nous arrivera précédé de la renommée des succès obtenus ces dernières années, non seulement en Roumanie, mais au cours de tournées en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie ou en Yougoslavie. Depuis sa fondation en 1953, cet ensemble a déjà donné plus de six cents représentations, et le nombre des spectateurs qui l'a applaudi est estimé actuellement à plus de 700,000, notamment au cours de grandes manifestations populaires attirant des dizaines de milliers de spectateurs.

Cet ensemble a été formé par un certain nombre de jeunes danseurs recrutés dans des groupes existant de Bucarest, et les organisateurs désireux de constituer un groupe homogène ont choisi des jeunes âgés d'environ 16 ans. Cet ensemble a été constamment amélioré et remanié par l'adjonction des meilleurs éléments que l'on pouvait recruter et constitue actuellement le meilleur groupe roumain. Il est accompagné d'un orchestre de musique folklorique utilisant les instruments en usage dans le peuple, tels que flûte de Pan, flûtiau et cymbalum. Avec un répertoire d'une trentaine de danses et d'une centaine de mélodies, cet ensemble participera donc aux Fêtes de Genève avant de prendre part à un concours international qui doit avoir lieu à Nice.

†

Mademoiselle **Louise DAMAY**, au Broccard ;
Madame et Monsieur **Antoine TETE** et leurs enfants, au Broccard ;
Madame et Monsieur **Hermann VIGLINO** et leurs enfants, au Broccard;
Madame et Monsieur **Bernard BIOLLAZ-VIGLINO** et leur enfant, à Martigny-Ville ;
ainsi que les familles parentes et alliées, **DAMAY, PETOUD, GIROUD, MEUNIER, CRETTON, SARRASIN,**
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Augustine DAMAY

leur chère maman et tante, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 85 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny vendredi 26 juillet à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de feue **Nathalie CRETTON** prie toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à son grand deuil de trouver ici l'expression de ses plus sincères remerciements.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	1,00	1,05
Angleterre	11,65	12,15
U.S.A.	4,26	4,29
Belgique	8,35	8,55
Hollande	110	113
Italie	0,67	0,70
Allemagne	100	103
Autriche	16,20	16,70
Espagne	8,10	8,60
Canada	4,47	4,52
Danemark	60	63
Suède	81	84
Norvège	59	62

Cours obligeamment communiqués par l'Union des Banques Suisses à Lausanne.

«Nouvelliste valaisan» le plus fort tirage du canton

Mayens-de-Sion
Parc de l'Hôtel de la Rosa Blanche
Dimanche 28 juillet, dès les 10 h.
FÊTE DE CHARITÉ
en faveur de l'église des Agettes
Vins de 1er choix... raclette... assiette valaisanne... jeu de quille et jeux divers...
Partie récréative assurée par l'orchestre « ROMICANN »

Entreprise de travaux publics cherche pour son bureau de chantier, jeune
EMPLOYE DE BUREAU
ayant formation commerciale.
Faire offres sous chiffres R. 2976 au Journal « Le Rhône », Martigny.

Nous cherchons
jeune garçon
pour Foyer du travailleur à la Grande Dixence.
Faire offre au Département Social Romand à Morges VD.

On demande
JEUNE FILLE
sachant travailler seule, pour la tenue d'un petit ménage
JEUNE HOMME
pour les courses et tous travaux au commerce. Bons gages. Offres avec certificats : Epicerie Pidoux, Villars s/Ollon. Tél. (025) 3 23 63.

Cercueils - Couronnes
Pompes Funèbres

Martigny-Croix :	CHAPPOT Fernand	Tél. 6 11 80
St-Maurice :	RAPPAZ Alexandre	3 64 40
Fully :	BOSON Julien	6 31 36
Riddes :	GUGLIELMINA Charly	4 73 61

Transports internationaux par les Pompes funèbres ARNOLD, à Morges

Abonnez-vous au Nouvelliste

On cherche
MECANICIEN de garage
ouvrier sérieux. Entrée à convenir. Fort salaire. Ecrire s. chiffre P 9103 S à Publicitas Sion.

On demande une
jeune fille
comme SOMMELIERE débutante. Vie de famille.
Café de la Coopérative, Ardon. Tél. (027) 4 13 26

Sommelière
est cherchée pour le 15 août. Place agréable et facile. Bons gains. Faire offres au Café de Goubing, Sierre. Tél. 5 11 18.

On cherche dans tea-room rénové
serveuse
honnête, bon gain assuré. Entrée de suite.
Offres au Tea-room Bar « Cendrillon » Villars-Chesières. Tél. (025) 3 23 50.

Nous cherchons pour Zurich
jeune fille
(évent. débutante) pour le ménage et 2 enfants. Occasion de se perfectionner et d'apprendre la langue. Entrée début août ou à convenir. Salaire selon entente.
Offres avec photo à Mme Lehmann, Hôtel du Marchairuz, Le Brassus VD.

On cherche une
jeune fille
de confiance, pour le ménage. S'adresser à la Boulangerie M. Renaud, Ste-Croix VD.

Mécanicien d'entreprise
capable, toutes machines, cherche emploi. Références.
Tél. au (021) 6 50 83.

On cherche
sommelière
entrée de suite. Café du Simplon, Monthey.

Jeune
sommelière
cherche remplacement.
Ecrire au Nouvelliste sous E 3110.

Cuisinière
Bonne à tout faire
ou éventuellement remplaçante, est cherchée pour le 21 août ou date à convenir, pour ménage de 2 personnes.
Faire offres à Mme Maurice Bloch, 29, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds. Téléph. (039) 2 59 54.

Toujours bien rasé avec 0,06 Rasex

On cherche
sommelière
connaissant les deux services. Entrée de suite.
Se présenter au Buffet de la Gare, Bex.

A VENDRE
MAISON D'HABITATION, 3 chambres, cuisine, chambre à lessive, bûcher, cave, jardin, gaz et électricité. Prix à discuter.
P. ad. Morex-Trachsel, Bex VD.

A vendre (par suite de décès) un
OUTILLAGE de MENUISIER
sans machines.
Demander le détail.
Ecrire sous chiffre P 91173 S à Publicitas, Sion.

A vendre
A Champsec
Grand verger en plein rapport, grande partie Canada.
Pour traiter : S'adresser à Micheloud César, agents d'affaires à Sion

A vendre
Rumi Sport
125 cm., peu roulé, cause de départ.
Ecrire s. chiffre P 9136 S à Publicitas Sion.

LISEZ ET FAITES LIRE « LE NOUVELLISTE »

A vendre moto
UNIVERSAL Sport
250 cm3.
Téléph. (027) 2 38 81.

Voiture
Peugeot 203
à vendre, à l'état de neuf. 30'000 km.
S'adr. à R. Walter, Mon Repos 6, Lausanne.

Je cherche
appartement
de 2-3 pièces, région St-Maurice-Bouveret. S'adresser au Nouvelliste sous A 3106.

On cherche à louer pour le 1er octobre
appartement de 3 pièces
avec tout confort.
Marcel Andrey, Pestalozzist. 27, Olten.

Toujours grand choix de
vaches
très bonnes laitières, de race tachetée, grise et d'Hérens. Amacker, St-Léonard. Téléph. (027) 4.41.68 le matin avant 7 heures.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
A VENDRE
Moellons bleu — noir, de 10 à 20 cm.
Carrière des Bourlaz/Grône
S'adresser à Micheloud César et Morand Camille, Sion. Tél. 2 26 08 — 2 15 76.

A remettre à Genève, pour cause de santé, bonne
BOULANGERIE-PATISSERIE
dans quartier industriel, chiffre d'affaires 70'000.— francs, petit loyer, fermeture dimanche, pas de portage, vente exclusivement comptant. Très bon rendement. Boulangerie MULLER, rue de l'Arquebuse 6, Genève.

Jeudi 25 juillet

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disques. 8 h. Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Les ballets de Léo Delibes. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Disques. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Vive la fantaisie. 13 h. 30 Compositeurs suisses. 13 h. 50 Trois mélodies de Duparc. 14 h. Fin.

16 h. Thé dansant. 16 h. 30 Refrains favoris. 17 h. Othmar Schœck, compositeur suisse. 17 h. 20 Hôtes de Radio-Lausanne. 17 h. 55 La quinzaine littéraire. 18 h. 30 Disques. 18 h. 35 Le micro dans la vie. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Succès en tête. 20 h. La citadelle Bauduin. 20 h. 30 C'est tout une histoire, l'opérette. 21 h. 30 Concert. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le miroir du temps. 23 h. 05 Air de la suite en ré, No 3 de J.-S. Bach. 23 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Concert matinal. 7 h. 30 Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 30 Ballades. 11 h. 45 Un romand découvre la littérature suisse-alémanique. 12 h. Musique populaire. 12 h. 20 Jodels. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique de salon. 13 h. 30 Piano. 13 h. 45 Musique française pour orchestre. 14 h. 30 Fin.

16 h. Musique populaire. 16 h. 50 Musique de chambre. 18 h. Disques. 18 h. 40 Aperçus de la vie religieuse protestante. 19 h. Duo de guitares de Milan.

Sept nouveaux guides valaisans

Sept Valaisans, à savoir les chanoines Bernard Rausis et Gratien Volluz, comme nous l'avons déjà relaté, MM. Antoine Berthold, de Ried-Mörel, Joachim Lochmatter, de Saas-Fee, Anton Burgener, de Saas-Fee, Raoul Imseng, de Brigue et Norbert Julen, de Zermatt, viennent d'obtenir leur diplôme de guide après avoir suivi à Zermatt un cours de trois semaines donné sous la direction du Département de Justice et Police. Nos félicitations.

Ried-Brig

Un vieillard fauché par une auto

M. Théodore Eyer, âgé de 88 ans, domicilié à Ried-Brig traversait la route cantonale à 300 mètres environ de ce village lorsque survint une voiture belge conduite par M. Paul Debreux, de Fontaine-l'Evêque. Malgré un coup de frein, le chauffeur ne put éviter le vieillard.

Transporté à l'hôpital de Brigue, M. Eyer souffre d'une forte commotion, d'une large plaie à la tête et de plaies aux jambes.

Chermignon

Une grande fête se prépare

Elle apportera à nos populations un divertissement qui sera le bienvenu, au milieu des durs travaux de l'été ; elle veut créer un lien plus étroit entre les jeunes de toute la contrée. C'est pour ces raisons que la JRC et la JRCF organisent à Chermignon, le dimanche 18 août, une fête qui, si elle est mise au point par les jeunes, s'adresse à la population tout entière.

Le programme a été élaboré, il y a plusieurs semaines déjà, par des jeunes de Lens, Icogne, Montana, Randogne, Mollens, Miège et Chermignon. Ces jeunes sont pleins d'enthousiasme et de générosité ; ils ont conscience de préparer une journée qui apportera une détente, mais aussi un enrichissement à ceux qui y participeront. Pour ne vous citer qu'un exemple, il y aura un cortège dont le thème ne manquera pas de faire réfléchir : « Unis parce que chrétiens ».

Vous aurez l'occasion d'apprendre les détails du programme ; pour aujourd'hui, que chacun retienne la date du 18 août. Vous passerez une journée agréable et vous encouragerez les jeunes qui sont désireux de prendre en main leur vie et d'assumer avec conscience leurs responsabilités.

M. B.

le Valais chaque jour

Billet lensard

Après la fièvre aphteuse

Maintenant que la maladie qui fut pour nos propriétaires un cauchemar pendant bien des jours est écartée, il convient de féliciter ceux qui ont eu la charge de limiter le fléau. On ne saurait assez souligner le dévouement et la compétence de M. Cappi, vétérinaire cantonal ; il était constamment sur place pour prendre les mesures utiles et pour chercher des solutions qui soient les meilleures, mettant hardiment la main à la pâte. C'est à lui, en tout premier lieu, que l'on doit d'avoir pu restreindre le mal. A M. Cappi, il faut joindre ses collaborateurs, en particulier M. Victor Lamon, inspecteur du bétail, qui n'a pas calculé ni son temps ni sa peine. Pour eux tous, la plus juste récompense, ce sont les succès de leurs mesures.

Le fait que la fièvre a sévi en période des foins a causé bien des inconvénients ; les gens ne pouvaient faire les foins précisément au moment où le temps s'y prêtait. Beaucoup étaient réduits à une semi-activité. Ainsi, les pertes ne se limitent pas au seul bétail abattu, notamment tous les pores de l'agglomération par qui se répandait l'épidémie.

Dans tout ce contre-temps il y eut quelques réactions nerveuses bien compréhensibles. Mais, dans l'ensemble, aux dires de M. Cappi lui-même, chacun a pris son mal en patience et il n'y a qu'à féliciter la population et les autorités de leur bonne volonté.

Petits Landeronnais en vacances

Pour la première année, Lens-Village reçoit une colonie de petits écoliers du Landeron. Ces enfants ont été installés au bâtiment d'école et se montrent enchantés de leur séjour. Souhaitons-leur du soleil et bien de la joie !

Notre-Dame de Prarion

Ceux qui passent dans la région ne manqueront pas d'aller visiter la charmante chapelle de Notre-Dame de Prarion. On sait que le Couvent de Ste-Marthe ou des Sœurs Hospitalières de Sion, a construit un chalet de repos au-dessus de Lens, à Prarion, dans une splendide clairière. Leur chapelle est un petit joyau ; les vitraux si délicats, du peintre Chavaz, à eux seuls, méritent une visite.

Sion

Fête de charité en faveur de l'église des Agettes

Après toute une série de temps maussade, pluvieux, cafardeux, on sent le besoin de s'évader de son domicile. Mais quelle direction prendre ? Eh bien ! la Communauté des Agettes vous offre un but de promenade très agréable dans le site enchanteur des Mayens de Sion. Dimanche 28 juillet, le soleil qui a boudé si longtemps, ne sera pas seulement en bouteille, mais il fera partie de la fête. N'hésitez pas à retenir cette date pour votre sortie dominicale. Vous aurez l'occasion, tout en vous délassant agréablement, d'apporter votre obole à la construction de l'église des Agettes. Un conseil en passant : inutile de vous encombrer de pique-nique, vous trouverez tout sur place et à des prix abordables pour toutes les bourses. Une raclette, une assiette valaisanne et un bon verre de fendant, quoi de mieux pour réjouir le cœur et satisfaire vos goûts stomachiques ! La population des Agettes vous attend et vous dit d'avance : merci...

c. p.

Mayens de Sion

Caprices de la nature

Au Home Bon-Accueil on peut admirer dans une rocaille un lys martagon dont l'unique tige mesure 1,45 m. et porte vingt-cinq fleurs !

Qui dira mieux ?

Conthey

Ardon

Cycliste heurté par une auto

A la sortie ouest d'Ardon, une voiture vaudoise conduite par M. Gleckner, de Lausanne, a heurté un jeune cycliste qui débouchait d'un chemin de traverse sur la route cantonale.

Il s'agit de Freddy Delaloye, âgé de 11 ans, qui a dû être transporté à l'hôpital de Sion avec une jambe fracturée.

Martigny

Riddes

Cinquante ans de mariage

C'est une coutume touchante que celle qui réunit pour une journée de vieux époux au milieu de leurs enfants et petits-enfants. Journée de l'amour filial... journée du souvenir, journée où l'on regarde paisiblement la longue route suivie côte à côte, bordée de peines et de joies, d'échecs et de réussites, de ronces et de blondes moissons.

M. et Mme Antoine Gillioz fêtaient récemment le cinquantenaire de leur mariage, entourés de leur grande famille.

Né en 1874, M. Gillioz compléta sa formation primaire en suivant les cours de l'Ecole d'agriculture d'Ecône, dont il est l'un des rares anciens élèves encore en vie. Après un séjour en France, il fut engagé à Martigny par la Maison du Grand Saint-Bernard dont il assura notamment les transports nécessités par l'hospice. C'est à Martigny qu'il rencontra celle qui devait devenir sa femme, Lorette Pillet, née en 1886. Après leur union en 1907, ils se rendirent à Uvrier où M. Gillioz assuma la gérance d'une ferme, puis ils s'installèrent définitivement à Riddes.

Dieu leur donna une famille nombreuse : treize enfants, qu'ils élevèrent dans l'honnêteté et le goût du travail.

Remarqué pour la sagesse de son jugement et pour son dévouement à la chose publique, M. Antoine Gillioz fut appelé par la commune de Riddes à faire partie de la Chambre pupillaire qu'il présida durant longtemps. Les autorités communales lui ont remis l'an passé une montre en or, récompense symbolique pour 25 ans d'activité dans cet organisme.

Fier de les compter depuis cinquante et un ans parmi nos abonnés, nous présentons à ce couple nos chaleureuses félicitations et nous formons le vœu qu'ils puissent, durant de longues années encore, jouir d'une vie paisible et heureuse, d'un repos qu'ils ont amplement mérité.

Les apiculteurs du district de Martigny à Ovronnaz

Malgré le temps pluvieux de ce dimanche 21 écoulé c'est plus de 60 apiculteurs et accompagnants qui se sont réunis au Restaurant des Voyageurs, à Ovronnaz pour leur assemblée annuelle. Le matin déjà le président, M. A. Roduit, de Fully, ouvre la partie oratoire en saluant et remerciant l'assistance d'avoir bien répondu à l'appel du comité et souhaite la bienvenue. Dans son rapport il releva les difficultés rencontrées dans le marché du sucre notamment et déplore les faibles (pour ne pas dire nulles) récoltes de miel de ces dernières années.

La parole revint ensuite au secrétaire-caissier, M. R. Fluckiger, pour la lecture du protocole et la présentation des comptes qui ne soulevèrent aucune objection.

Avant que M. Ruckstuhl, conférencier, ne parla des essaims naturels et artificiels, quelques participants prirent la parole tour à tour où la question du noséma est venue sur le tapis. Cette maladie peut causer de lourdes pertes dans les ruchers et les remèdes à employer pour la lutte sont très chers, aussi une aide substantielle sera-t-elle apportée par la société à l'apiculteur qui devrait s'en servir.

Et voici l'exposé du grand apiculteur-éleveur de Genève qui, en termes clairs et précis, donna des renseignements très utiles sur les méthodes de fonder une nouvelle colonie et la manière de faire développer les essaims au maximum. Il ne faut jamais perdre de vue la question nourriture qui fournit des calories et de là, l'édification de beaux rayons. Sa brillante causerie fut chaleureusement applaudie et chacun aura pu en tirer des petits secrets pratiques.

L'ordre du jour étant terminé, on se réunit pour le dîner après avoir dégusté l'apéritif offert par la commune de Leytron.

Dans l'après-midi et vers le soir c'est la séparation des amis des abeilles, chacun emportant un bon souvenir de cette agréable journée et aussi des beaux lots de la tombola !

Anfor.

Monthey

Val-d'Illiez

Propos de saison

Ce modeste village sans recherche de réclame tapageuse voit sa clientèle estivale augmenter d'année en année, malgré une deuxième saison pluvieuse et maussade. Quelques journées ensoleillées, trop rares hélas ! viennent toutefois éclairer le paysage sorti neuf des ondées, clair gai comme une fraîche aquarelle ! Alors, comme une volée de papillons, les claires toilettes surgissent de tous côtés : mamans en quête de sensations bucoliques, bébés à l'intarissable babil. Ils s'en vont vers les nombreux buts de promenade que leur offrent les environs: futaies nombreuses aux lourdes frondaisons, sentes ondulantes au long des ruisseaux jaseurs, ou de torrents cascadants. Et le citadin sédentaire désireux de vacances reposantes, loin des bruits trépidants des villes, y trouve un efficace antidote névropathique !...

Parmi les visiteurs de groupe, citons la Chorale des Rousses, village français près de la frontière jurassienne. La Messe « A Jesus Christe » de Van Berchem, chantée par ce chœur mixte, inspirée des thèmes grégoriens du Te Deum, eut un très bel effet. L'Offertoire « Liesse de la Paix » du Cne Ernest Brune, par la richesse harmonieuse de sa texture musicale fut spécialement appréciée. L'officiant du jour, Rd Abbé Chalumeau et les chanteurs furent chaleureusement félicités par le prédicateur Rd Prieur Antony, compliments bien mérités que s'était attirés ce sympathique groupe choral.

D. A.

La rationalisation sauvera-t-elle notre agriculture ?

Le rôle de régulateur économique que la politique occidentale a attribué à l'Etat dans l'après-guerre justifie sa comparaison à un bateau lourdement chargé où le moindre poids ajouté risque de faire dépasser la ligne de flottaison. Cependant les eaux où il se meut sont loin d'être calmes, tant s'en faut !

La Constitution suisse contient depuis dix ans une série de nouveaux « articles économiques » qui accordent le droit à l'Etat, ou lui imposent le devoir, d'intervenir pour sauvegarder les branches économiques menacées. Notre appareil législatif et administratif est déjà si complexe, les charges de l'Etat si lourdes en tous les domaines, que le législateur n'intervient plus que lorsque la cote d'alarme est atteinte. C'était tellement le cas dans les années 50 pour l'agriculture que l'on a même jugé bon d'introduire expressément dans ces articles économiques la volonté de conserver une forte population paysanne. Or le 17 % de la population totale alors occupé dans l'agriculture n'est plus atteint. Les travaux préparatoires de la loi sur l'agriculture de 1951, directement issue des nouveaux articles constitutionnels, démontrent pourtant que ce pourcentage était jugé très bas et devait se maintenir à ce niveau minimum.

Notre intention n'est pas de faire ici le procès de cet échec : tout le système de la loi sur l'agriculture tourne autour d'une rétribution équitable du travail agricole dans les entreprises gérées rationnellement. Or il est patent que l'exiguité d'un certain nombre de domaines agricoles ne saurait être tenue pour rationnelle. Il est donc inutile de s'insurger contre le fait qu'ils sont condamnés à disparaître. C'est toutefois autour de cette rationalisation que nous voudrions amener la discussion.

Chacun sait qu'une part de la dette agricole est constituée par les frais de rachat assumés par un ou plusieurs héritiers en vue d'éviter le partage des propriétés en parcelles exiguës que leur exploitation y perdrait toute rentabilité. Dans les régions où ce mode de faire n'a pas été adopté — et c'est le cas pour le Valais — un gros effort commence à être entrepris en ce sens, conjugé avec des remaniements parcellaires. Mais ce qui doit encore être accompli en ce domaine constitue une véritable dette future pesant sur les générations à venir.

Deux conclusions peuvent donc être tirées de cette lutte contre le morcellement de la terre et pour un regroupement des parcelles : d'abord le passage d'une part de la population de l'état de propriétaires fonciers à celui d'ouvriers agricoles et, d'autre part, l'endettement de ceux qui ont agrandi et regroupé leurs terres.

*Il est certain que ce premier effort constitue un **facteur non négligeable** de rentabilité. Mais il appert également que cette démarche n'a point son but uniquement en elle-même : elle vise à faciliter le remplacement de l'homme par la machine. L'on parvient ainsi à l'élimination d'une main-d'œuvre qu'il faudra intégrer dans d'autres branches de l'économie. Du point de vue strictement économique, le marché du travail est loin d'être saturé ; du point de vue social, ce transfert ne va pas sans poser l'inévitable problème de la réadaptation. Une autre conséquence réside dans l'endettement supplémentaire de ceux qui restent à la terre.*

Dans le domaine de l'industrie et du commerce, personne ne nous contestera le fait que toute amélioration future — et il en est question — de la situation du salarié lui donnerait non plus un minimum vital raisonnable qu'il a maintenant obtenu, mais bien une aisance plus grande, dont nous sommes d'ailleurs les derniers à contester la justice.

Depuis l'après-guerre, où peuple et Parlement se sont accordés pour reconnaître que la situation économique du paysan n'atteignait pas ce minimum raisonnable que reçoit l'ouvrier — les chiffres le prouvent abondamment — aucun pas en avant n'a été fait en la matière, au contraire l'on peut même parler d'aggravation.

C'est dans ce cadre que doit être placé l'effort de rationalisation dans lequel on voit le salut de l'agriculture suisse.

A l'encontre de l'industrie dont l'effort dans ce sens vise à continuer une courbe ascendante, ou peut-être même seulement à se maintenir à un certain niveau, la paysannerie lutte sur deux fronts : elle doit à la fois combler les vides financiers laissés par la crise latente où elle vit depuis plus de cinquante ans et tendre vers une rétribution équitable pour l'avenir. En d'autres termes, le rendement supérieur obtenu par la rationalisation de la production doit non seulement assurer la rentabilité des nouveaux investissements qu'elle postulait, mais encore amortir une dette amassée lentement au cours d'années déficitaires.

L'évolution du coût des moyens de production comme celle du marché des produits agricoles — il faut ici penser aux exigences des conventions passées dans le cadre de l'OECE — ne laissent guère la place à un optimisme sans failles. Nous y reviendrons dans de prochains articles.

V. Gillioz.

La formation professionnelle

L'Union centrale des associations patronales suisses consacre, dans son **rapport pour l'année 1956**, un chapitre spécial à la question de la formation professionnelle et aux difficultés que l'industrie rencontre dans ce domaine. On lit dans le rapport :

« Les difficultés rencontrées dans le recrutement du personnel se retrouvent également dans **le recrutement des jeunes gens appelés à être formés dans les différentes professions, en particulier pour les professions techniques.** C'est pourquoi l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie a non seulement invité ses membres à prendre des mesures en vue d'augmenter le nombre des places d'apprentis, mais également en vue de former davantage de **techniciens.** Selon les enquêtes auxquelles elle a procédé, il n'y a aucun danger d'aller trop loin dans ce domaine, car la pénurie se fait sentir non seulement dans l'industrie des machines, mais également dans l'industrie du bâtiment et dans d'autres industries. Les techniciens sont plus recherchés que jamais et beaucoup de petites entreprises, qui autrefois pouvaient accomplir leurs tâches sans techniciens, sont obligés aujourd'hui d'y avoir recours.

D'autre part, les entreprises publiques et même des entreprises commerciales occupent toujours davantage de techniciens. C'est pourquoi des initiatives ont été prises dans différentes régions en vue d'ouvrir de nouveaux techniciums. Il en est ainsi dans les cantons de Lucerne, d'Argovie et de Bâle. Ajoutons que la situation est plus ou moins analogue en ce qui concerne les ingénieurs.

Le délégué aux possibilités de travail, M. F. Hummler, a constitué un comité chargé **d'examiner les mesures à prendre pour développer la formation du personnel scientifique et technique.** Ce comité s'est subdivisé en trois groupes dont l'un s'occupe de la formation du personnel technique et scientifique aux écoles de rang universitaire, le second de la formation de ce personnel aux écoles moyennes et le troisième groupe des questions d'ordre économique et d'ordre législatif. Le premier et le second groupes ont presque terminé leurs travaux et le troisième groupe établira des propositions sur la base du rapport des deux premiers groupes.

L'Association pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis s'est naturellement vouée en premier lieu à l'étude des mesures à prendre pour développer la formation professionnelle dans les branches où sévit une pénurie de personnel. Elle continue à éditer à ce sujet une série de monographies, ainsi que, à titre d'orientation, des « Informations professionnelles ».

Etant donné que les mesures en vue d'améliorer la formation professionnelle dans les métiers souffrant de pénurie de personnel ne peuvent être que des mesures à longue échéance, il est indispensable de continuer à vouer à ce problème la plus grande attention. Les deux principales mesures qui peuvent être envisagées sont, d'une part, **l'orientation des intéressés** et, d'autre part, **un appui financier** accordé aux éléments qui le méritent.

Dans le domaine de **l'orientation,** nous signalons les mesures suivantes : les visites faites dans les entreprises par les écoles, ainsi qu'intervention auprès du personnel enseignant auprès des orienteurs professionnels, expositions itinérantes, publications de brochures, conférences de presse, renseignements par la radio, la télévision et le film. Signalons que l'**orientation professionnelle** joue un grand rôle pour prévenir une évolution irrationnelle ou pour faire appel au réservoir de main-d'œuvre qualifiée que représentent les régions de la campagne et de la montagne où cette orientation devrait donc être encore développée.

En ce qui concerne **l'aide financière à la formation professionnelle,** différentes associations et de nombreuses entreprises ont déjà pris des mesures importantes, mais ces mesures doivent encore être développées. A cet égard, on a en particulier suggéré de prévoir, sous la forme de prix, une aide en faveur des candidats ayant fait leurs preuves.

DEMANDEZ FLUTE UN ASCARO VOTRE APERITIF DUBUIS DISTILLERIE SION

Une attaque contre le président Gronchi

Le discours de Don Sturzo en faveur de la démocratie

A deux reprises déjà le président ed la République italienne, M. Gronchi, a été attaqué par un représentant du parlement pour avoir dépassé ses compétences. Les critiques les plus violentes ont été dirigées cette fois-ci contre le président de la République italienne par le sénateur Don Sturzo, qui est considéré comme un des polémistes les plus dangereux de la péninsule. Le sénateur Don Sturzo, bien qu'il porte la soutane de prêtre, prend une part active aux événements politiques de son pays. Son tempérament ardent qui est le fait de son origine sicilienne n'est pas toujours apprécié. On redoute les interventions de ce politicien qui fut, avant l'ascension du fascisme au pouvoir, le fondateur du parti populaire catholique. A cette époque, Don Sturzo jouait déjà un rôle de premier plan sur la scène politique italienne, un rôle qui n'était pas toujours exempt d'erreurs. Son opposition irréductible à l'égard de Giolitti et le veto qu'il avait prononcé contre lui au parlement ont contribué dans une large mesure à la conquête du pouvoir après la chute au début de 1922 du ministère Bonomi auquel succéda le faible M. Facta comme président des ministres.

Don Sturzo fut toujours un antifasciste convaincu, de sorte qu'il dut quitter l'Italie pour échapper à la police de Mussolini et se réfugier aux Etats-Unis. Ce n'est qu'après que le nouveau régime démocratique eut consolidé sa position après la guerre qu'il fit retour dans son pays. Depuis qu'il est sénateur, Don Sturzo s'est toujours montré indépendant aussi bien à l'égard du gouvernement, qu'à l'égard de la démocratie chrétienne qui a succédé au parti populaire catholique.

Grâce à son individualité politique, Don Sturzo a prononcé récemment au sénat un discours dans lequel il reprochait assez durement au président Gronchi d'avoir dépassé ses compétences prévues par la constitution tout en faisant allusion à certaines influences qui se manifesteraient en haut-lieu. Ce discours a fait beaucoup de bruit dans la presse italienne, d'autant plus que certains considèrent que les accusations de Don Sturzo ne sont que de simples rumeurs, alors que d'autres affirment que, dans cette affaire, les intérêts de grandes compagnies pétrolifères sont en jeu.

Bien que ces attaques aient été repoussées énergiquement, quelques commentateurs de la presse bourgeoise et de journaux indépendants ont admis ouvertement que, dans ses conceptions, le président Gronchi se distingue, parfois nettement, de son prédécesseur. M. Gronchi ne se limite pas en effet à n'être qu'une personnalité représentative ainsi que le prévoit la constitution, mais prend souvent des décisions qui sont autant d'interventions directes dans la politique du pays. Ces interventions et l'influence personnelle sont en contradiction flagrante avec les fonctions présidentielles qui correspondent dans l'ensemble à celles attribuées au Président de la République française et au chancelier autrichien. On peut lire dans un commentaire de presse : « La brouille entre le président Gronchi et Don Sturzo est due à la tendance légèrement à gauche du président, tendance que le sénateur combat de toutes ses forces ».

Les accusations contre le président de la République ont contraint évidemment le gouvernement italien à examiner toute cette affaire de plus près. La conséquence de cette enquête a été une longue déclaration démentant catégoriquement toutes les affirmations au sujet de prétendues influences qui s'exerceraient en haut lieu et de prétendus abus de pouvoir.

Cette déclaration a mis fin provisoirement à toute polémique. Cependant, certains milieux craignent que M. Gronchi et son entourage ne profitent des circonstances pour chercher à renforcer la position du chef de l'Etat dans le sens d'une « démocratie présidentielle » à l'exemple des Etats-Unis où le président dispose de pouvoirs beaucoup plus étendus. Le discours de Don Sturzo doit être aussi considéré comme une mise en garde qui prouve qu'une forte opposition existe en Italie qui entend sauvegarder l'intégrité de la démocratie parlementaire quel que soit le prix.

24 heures en Suisse...

● GENEVE. — Un garde-frontière du poste de douane de Troinex amenait, mercredi, audit poste deux individus qui lui avaient paru suspects. Ils ont été trouvés porteurs d'objets qui provenaient d'un cambriolage opéré quelques heures auparavant dans la villa du maire de Troinex. Tous les meubles avaient été fouillés et renversés. Les voleurs avaient emporté pour plusieurs milliers de francs d'objet divers et de bijoux. Il s'agit de deux manœuvres d'origine suisse âgés l'un de 27 l'autre de 28 ans, qui ont déjà été condamnés pour d'autres combriolages et vols.

● LUCERNE. — Un vieillard de 83 ans, M. Martin Waldis, s'apprêtait à traverser la chaussée à Lucerne, lorsqu'il fut renversé par un camion. Il est mort à l'hôpital.

● LONGEAU (Berne). — Mercredi matin, le nommé Erhard Schwab, 29 ans, habitant Longeau, près de Bueren, a abattu sa mère, âgée de 62 ans, à coups de fusil. Le meurtrier s'est ensuite donné la mort. On ignore encore les motifs de cet acte. La mère d'Erhard Schwab gardait le lit depuis de longs mois.

● STRENGELBACH (Argovie). — Deux cyclistes sont entrés en collision dans un virage près de Strengelbach. Ils ont été transportés à l'hôpital, souffrant de graves blessures. L'un d'eux, M. Gottlieb Müller, 53 ans, représentant, domicilié à Muhen (Argovie) est décédé quelques heures plus tard.

● FRAUENFELD. — Un scooter conduit par M. Max Ammann, 47 ans, agriculteur à Matzingen, est entré en collision avec une automobile à un croisement et a été violemment projeté sur le sol. Souffrant d'une fracture du crâne, le conducteur a été transporté à l'hôpital où il a succombé peu après. Sa femme, qui avait pris place sur le siège arrière, est aussi grièvement blessée.

● DIETWIL (Argovie). — Un rural, propriété de la famille Kœpfli-Odermatt, à Oberfreiamt, a été détruit par un incendie. Le bétail et une partie de l'inventaire ont pu être sauvés, tandis que les fourrages ont été la proie des flammes. On suppose que le sinistre est l'œuvre d'un pyromane. La police a appréhendé un vacher.

● BERNE. — Un début d'incendie a pu être maîtrisé mercredi après-midi, à la poste principale de Berne .Le feu a pris dans un local situé dans les combles, actuellement en transformation. On attribue le sinistre à une lampe autogène utilisée pour l'aménagement du chauffage central.

● BUEREN. — La fièvre aphteuse a été constatée chez une vache d'une étable située sur le territoire de la commune de Bueren sur l'Aar, au lieu dit Buerenmoos. Tout le bétail de l'étable en question a été conduit aux abattoirs de Berne. Le vétérinaire cantonal a pris les mesures qui s'imposent.

● WINTERTHOUR. — Trois automobiles se sont heurtées mercredi après-midi, à Kempttal, près de Winterthour. Une voiture circulant en direction de Zurich a été déportée sur sa gauche et est entrée en collision avec deux autres véhicules venant en sens inverse. Son conducteur, M. Eric Linner, habitant Milan, a été projeté hors de sa voiture. Il a succombé dans la soirée à ses blessures, à l'hôpital. Les conducteurs des deux autres automobiles sont sains et saufs.

● BELLINZONE. — La jeune Orsola Ceppi âgée de 15 ans, domiciliée à Zurich, qui se trouvait en vacances à Bellinzone, a glissé lors d'une excursion dans la région du «Motto della Croce» et est tombée dans un ravin profond de 80 m. Accourus sur le lieu de l'accident des pompiers réussirent à l'en retirer au moyen de cordes. La malheureuse est décédée peu après.

● BALE. — M. Richard Dœtsch-Benziger, fondateur et propriétaire d'une grande maison commerciale pour les produits pharmaceutiques, célèbre le 25 juillet, son 80e anniversaire. Il possède une importante collection de tableaux et de livres et compte parmi les plus grands mécènes du moment en faveur de l'art moderne .En 1953, l'Université de Bâle l'avait promu docteur honoris causa. A l'occasion de son 80e anniversaire, le jubilaire a fait don à la ville de Bâle de sa collection de livres.

● FRIBOURG. — En sa séance de mercredi, le tribunal pénal de la Sarine a condamné un automobiliste qui, en janvier passé, avait terrassé de nuit une dame qui circulait sur la chaussée non loin de Prez-vers-Noréaz. Elle eut une fracture du bassin et le conducteur, qui avait pris la fuite, fut retrouvé le lendemain. Il a été condamné à quatre cents francs d'amende et aux frais. Le même tribunal a encore appliqué deux amendes de trois cents francs chacune à deux automobilistes pour ivresse au volant.

... et dans le Monde

● BRUXELLES. — La Banque nationale belge a décidé d'élever le taux d'escompte d'un pour cent et de le fixer ainsi à 4,5 %. Cette mesure entre en vigueur jeudi 24 juillet.

● NICOSIE. — M. Koutchouk, leader de la minorité turque de Chypre, a déclaré que la Turquie revendiquera environ la moitié de l'Ile de Chypre, située au nord du 35e parallèle, si le partage de l'île devait être décidé.

● LA HAYE. — L'hôtesse de l'air du superconstellation de la KLM, qui s'est abattu récemment près de l'aérodrome de Biak en Nouvelle-Guinée néerlandais, a succombé mercredi à ses blessures, à l'hôpital de Biak. Mlle D. L. Klein Kouwenberg était l'unique membre de l'équipage de l'appareil qui ait survécu à la catastrophe qui causa la mort de 58 passagers.

● ST-JEAN DE MAURIENNE. — Vers 9 heures, mercredi matin, un avion a percuté une montagne au lieudit « rocher de la Lauza », à 3 km de St-Sorlin-d'Arves, à 2 250 m. d'altitude.

L'épave de l'appareil a été repérée dans une vallée, à trois heures de marche de St-Jean-de-Maurienne. Des équipes de secours se trouvent sur les lieux. On ignore encore l'origine de l'appareil.

● LONDRES. — Des incidents se sont produits mercredi entre la police et les grévistes de Covent Garden de Londres et les chauffeurs d'autobus de la province anglaise. La police a dû faire usage de matraques contre les porteurs des halles du Covent Garden, qui avaient mis le feu à plusieurs cargaisons de fruits et légumes. Dans la Cornouailles, des employés d'autobus en grève ont manifesté et ont blessé deux femmes.

● COPENHAGUE. — L'ambassade du Danemark au Caire a reçu l'ordre de recueillir des informations sur l'arrestation d'un membre israélien de l'équipage du bateau danois « Brigitte Toft » par les autorités égyptiennes.

● LE CAIRE. — L'Iman d'Oman a rejeté l'offre du sultan de suspendre les hostilités. Les combats continuent. Les forces de l'Iman se sont heurtées à deux reprises aux troupes britanniques et ont été contraintes à la retraite vers Mascate. L'Iman a exigé l'abdication du sultan anglophile et le retrait des troupes britanniques et des équipes occupées au forage des puits de pétrole.

● BERLIN. — L'association anticommuniste des juristes libres de Berlin-Ouest a fait connaître mercredi que plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de la République démocratique du charbon et de l'énergie ont été arrêtés ces derniers jours pour des raisons inconnues.

Catastrophes en Suisse

Un malheur, dit-on, ne vient jamais seul et, coup sur coup, deux catastrophes viennent de se produire en Suisse qui, toutes les deux, ont fait des victimes .A St-Gall, dans un chantier situé sur une côte, des masses de terre se sont abattues, ensevelissant cinq ouvriers. Les travaux de sauvetage ont permis de dégager au cours de la nuit dernière trois ouvriers blessés. Dans les Grisons, aux environs du village Puntchamues-ch, un avion immatriculé HB-HOF, a percuté au sol. Ulrich Frischknecht, né en 1901, a été tué sur place tandis que le pilote Karl Wipfli et le mécanicien ont été blessés

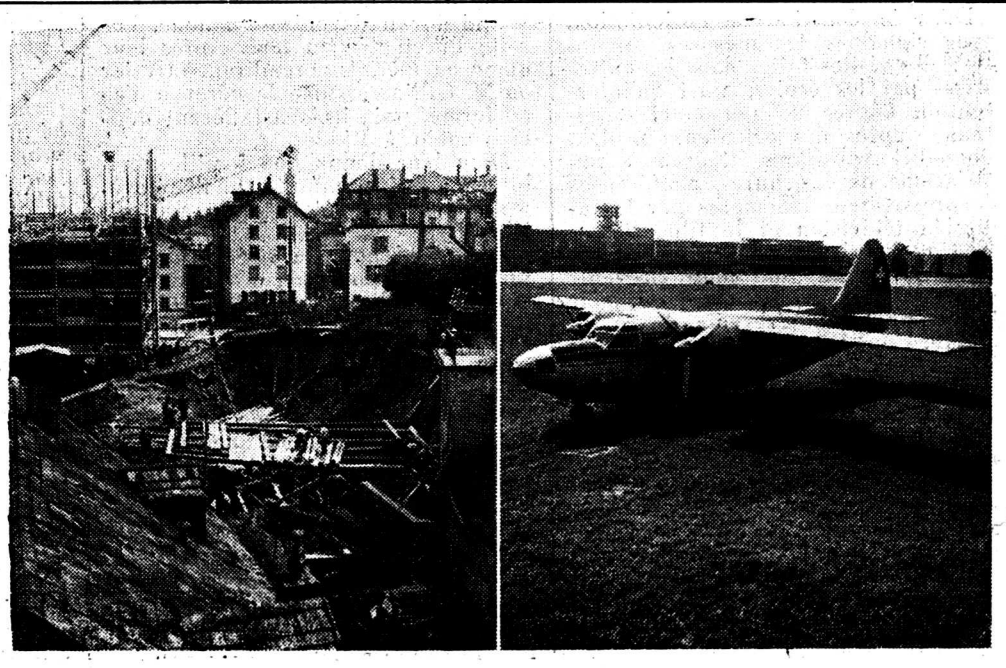

Abonnez-vous au Nouvelliste

Une révolte réprimée en Chine

HONG-KONG, 25 juillet. (Reuter.) — Radio Pékin rapporte mercredi soir que la police chinoise a étouffé une rébellion dirigée contre le régime communiste, dans la province de Tsinghai, située à la frontière thibétaine. Radio Pékin a précisé que la rébellion était dirigée par des intellectuels et financée par des capitalistes d'autres régions de la Chine. Quelques révolutionnaires ont tenté d'introduire : « un gouvernement représentant le peuple tout entier ». La police a arrêté cinq chefs de la révolte. La radio a mentionné un nommé Chin Liang-Wang, et deux autres hommes du nom de Tchiang.

Saint-Gall

Les ouvriers ne sont pas encore sauvés

SAINT-GALL, 25 juillet — (Ag.) — Bien que les travaux de sauvetage des deux ouvriers qui sont encore sous les décombres du chantier de construction d'une tour locative à Saint-Gall, se soient poursuivis fiévreusement durant toute la journée de mercredi, on n'est pas encore parvenu à entrer en contact avec les deux disparus dont on ignore l'emplacement exact où ils se trouvent. Un chien d'avalanche à été mis en action dans le tunnel percé dans l'amoncellement de terre, mais sans succès pour le moment.

Les deux disparus sont MM. Paul Etter, 50 ans, et Ricardo Giovannoli, 37 ans, italien, père de trois enfants.

L'état des trous ouvriers dégagés hier matin et transportés à l'hôpital cantonal est satisfaisant. Les autorités de police ont pris des mesures de précaution, le danger de nouveaux éboulements subsistant. Trois petites constructions situées directement aux abords du chantier chancelant ont dû être évacuées.

† Sacha Guitry

Sacha Guitry n'est plus. Souffrant depuis plusieurs mois, son état de santé s'est brusquement aggravé et il vient de mourir à Paris, la ville qu'il a tant aimée. Né à St-Pétersbourg le 21 février 1885, M. Sacha Guitry vécut toujours à Paris, où son père, Lucien, fut un des acteurs les plus fameux du début du siècle. Acteur et écrivain lui-même, Sacha Guitry fut fameux pour son esprit, ses comédies et ses mariages, dont il fit cinq. Membre de l'Académie Goncourt depuis 1939, il a écrit plus de 100 pièces, des comédies pour la plupart. Arrêté en 1945 pour collaboration et emprisonné pendant 11 mois, il fut définitivement réhabilité en 1947. Il consacra ses dernières années au film, où il créa des chefs-d'œuvre. Voir notre article en première page

Boulganine fait risette à MacMillan

LONDRES, 25 juillet — (AFP) — Dans son message adressé à MacMillan, premier ministre britannique, le maréchal Boulganine, président du conseil soviétique passe en revue les principaux problèmes internationaux :

● Désarmement : Il est absolument essentiel de parvenir immédiatement à un accord sur la cessation des expériences nucléaires, écrit le maréchal Boulganine. L'arrêt des essais nucléaires est facilement réalisable : il doit être soumis à un contrôle qui excluerait la possibilité d'infraction à l'accord et ne porterait préjudice à la sécurité d'aucun état. Il accuse les occidentaux de lier les questions du désarmement à la solution de problèmes politiques.

● Sécurité européenne : la réponse de M. MacMillan, déclare le maréchal Boulganine « a provoqué une profonde déception ». Il rappelle les propositions soviétiques d'un traité de sécurité collective « ou au moins, comme premier pas, un pacte de non agression entre les membres de l'OTAN et du Traité de Varsovie». Personne, en URSS « n'est assez naïf pour mettre la sécurité de l'Etat à la merci d'une garantie du bloc agressif de l'OTAN ».

« L'accumulation d'armes atomiques en Europe accroît d'une façon menaçante le danger d'une guerre atomique ». Enfin, le chef du gouvernement soviétique préconise l'adoption de mesures pour empêcher la guerre nucléaire.

● Moyen-Orient : L'URSS, dit le maréchal Boulganine, regrette que les occidentaux se refusent à condamner l'usage de la force dans cette région et souligne que la Charte des Nations-Unies ne peut suffire à y assurer la paix.

● Allemagne : « La réunification de l'Allemagne est, estime le maréchal Boulganine, l'affaire des deux Etats allemands auxquels il appartient d'avoir des conversations à ce sujet ».

● Hongrie : «Si l'URSS voulait engager des polémiques sur des questions de ce genre, elle pourrait par exemple soulever la question des récentes actions britanniques en Egypte et à Chypre.

« Notre tâche, ajoute le maréchal Boulganine, n'est pas de chercher des sujets de discorde, mais au contraire de trouver les chemins d'un rapprochement ».

● Commerce et échange culturels: Le programme d'achats soviétiques en Grande-Bretagne qui avait été établi lors de la visite des dirigeants russes à Londres n'a pu être suivi en raison des embargos stratégiques, affirme le maréchal Boulganine. L'URSS, note-t-il, reste favorable à l'extension du commerce avec la Grande-Bretagne. Toutefois, en raison du monopole sur le commerce en URSS, il ne peut être question d'admettre des représentants des firmes britanniques auprès des entreprises soviétiques — (proposition MacMilan). Quant aux échanges culturels, s'ils ne se sont pas accrus, la responsabilité en incombe aux autorités britanniques. Cependant le maréchal Boulganine, propose l'ouverture à Moscou de conversations entre les organisations culturelles des deux pays en vue de préparer un programme commun.

Gare aux citrons

CATANE, 25 juillet — (AFP) — La police de Catane est mobilisée pour une gigantesque chasse à quelques milliers de citrons dont le simple contact peut être mortel.

Ces citrons, qui viennent d'être volés dans deux entrepôts de San Giuseppe la Rena, avaient en effet été vaporisés il y a deux semaines avec un anticryptogamique extrêmement puissant à base d'acide arsenique et n'avaient pas encore été lavés. Ce poison pouvant être absorbé à travers les pores de la peau peut produire des effets mortels par simple toucher.

Bey ou pas Bey?

TUNIS, 25 juillet. (AFP.) — Des voitures munies de haut-parleurs circulaient hier après-midi dans la ville de Tunis, appelant le « noble peuple » à venir nombreux aux abords du palais du Bardo où doit se réunir l'Assemblée nationale constituante.

A l'assemblée elle-même, dont le bureau s'est réuni par deux fois déjà, tout est prêt pour accueillir les 94 députés (quatre nommés ambassadeurs n'ont pas été remplacés) qui vont demain matin décider du sort nouveau de la Tunisie. C'est-à-dire la déposition du Bey et l'instauration d'un régime constitutionnel.